

Numéro de l'association sportive scolaire : 009 \_ \_ \_ \_ \_  
Nom de l'ASS : .....  
Nom de l'école : .....  
Nom de l'enseignant : .....  
Courriel : .....@.....

Demande effectuée le ...../...../.....  
à USEP 09  
13 Rue du Lieutenant Paul Delpech  
09000 FOIX

**Modalités de remboursement des frais de transports pour les associations USEP :**

**Le comité départemental USEP 09, avec l'aide du conseil départemental, participe aux frais de déplacement des élèves licenciés lors des rencontres sportives USEP.**

• **Les conditions de remboursements sont :**

- Une rencontre sportive doit réunir à minima deux associations sportives différentes ou deux sections de la même association.
- Les rencontres doivent être inscrites au calendrier départemental ou sur le calendrier de secteur.
- *Pour les rencontres organisées par des adultes **chaque demande de remboursement doit être accompagnée d'au moins une photographie** (maximum 5) sur laquelle apparaissent des enfants en actions. Les visages peuvent être floutés. La ou les photo sont adressée-s par mail à [delegue.usep09@gmail.com](mailto:delegue.usep09@gmail.com).*
- *Pour les rencontres organisées par les enfants, il est nécessaire de présenter **au moins 3 photographies** (maximum 10) **dont 1 des enfants en train de préparer en classe et/ou 1 des enfants en train de faire leur bilan, 1 des enfants en train d'installer, 1 des enfants en train de faire faire aux autres.** Les visages peuvent être floutés. Les photographies sont adressées par mail à [delegue.usep09@gmail.com](mailto:delegue.usep09@gmail.com) .*

• **Les modalités de remboursements sont :**

- ✓ **Prise en charge à 80 %** du montant du transport pour les rencontres sportives USEP en temps scolaire.
- ✓ **Prise en charge à 100 %** du montant du transport pour les manifestations en dehors du temps scolaire ou réalisées entièrement par les enfants.
- ✓ **Règle spécifique pour la participation à des rencontres sportives USEP sur des sites suivants : stations de ski ariégeoises, piscines, Eco-golf et la plaine des Sports d'Auzat.**
  - **Prise en charge à 45% par l'USEP** et financement à 35 % par le Conseil Départemental selon les procédures qui vous sont envoyées en début d'année scolaire. INDEPENDAMMENT DE L'USEP.

• **L'école s'acquitte du transport puis envoie la facture et la demande de remboursement à l'USEP.**

Date du transport : ...../...../.....

Activité USEP : .....

Lieu de départ : .....

Lieu d'arrivée : .....

Montant facturé concernant cette activité : ..... €

**Signature de l'Enseignant-e-,**

**Documents à adresser OBLIGATOIREMENT :**

- Cette demande de remboursement,**
- La copie de la facture du transporteur,**
- Le RIB de l'Ecole** si vous n'avez jamais eu de virement de l'USEP 09
- Une/des photographie-s** des enfants de la rencontre (voir paragraphe sur les conditions) à envoyer dans un mail dont l'objet est : photo - le nom de la rencontre - la date (ex : photo - cross d'Auzat - 21 mars 2025)

**Cadre réservé à l'USEP**

Taux de prise en charge : ..... %

Montant du remboursement : ..... €

Code analytique RTR

Signature de la Déléguée Départementale USEP :

**Laetitia CASTAING**